
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT *

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} JANVIER – 31 MARS 2021)

ALLEMAGNE

15-16 janvier 2021. **CDU**. Le congrès de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) se tient afin de désigner son nouveau président, qui devrait mener le parti aux élections législatives du 26 septembre. Trois candidats s'affrontent : Armin Laschet, 59 ans, ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le plus proche d'Angela Merkel, ouvert, originaire d'Aix-la-Chapelle, catholique, centriste, libéral, européen convaincu, ancien député, ancien député européen, soutenu par la présidente sortante du parti, Annegret Kramp-Karrenbauer ; Friedrich Merz, 65 ans, ancien président du groupe CDU-CSU (Union chrétienne-sociale) au Bundestag, ultralibéral, homophobe, antiréfugiés ; Norbert Röttgen, 55 ans, président de la commission des affaires étrangères du Bundestag. Norbert Röttgen ayant été éliminé au premier tour, Armin Laschet est élu de justesse avec 52,8 % des voix face à Friedrich Merz.

BIRMANIE

1^{er} février 2021. **Coup d'État**. Le 26 janvier, l'armée dénonce des irrégularités lors des élections législatives du 8 novembre 2020, remportées largement par la Ligue nationale pour la démocratie d'Aung San Suu Kyi. Le 1^{er} février, conduite par le général Min Aung Hlaing, 64 ans, qui est à sa tête depuis dix ans, elle fait un coup d'État pour maintenir « l'unité du pays ». C'est le troisième après ceux de 1962 et de 1988. Ce général a mené la répression contre les Rohingya et est interdit d'entrée sur le territoire américain. De nombreuses personnalités politiques sont arrêtées, dont le président Win Myint et Aung San Suu Kyi, qui est inculpée pour utilisation illégale d'appareils de transmission radio... Le premier vice-président, Myint Swe, devient président par intérim mais transfère toute l'autorité au général Min. Le 2 février, un Conseil administratif d'État est constitué, avec le général Min comme président.

155

* Centre d'études sur la coopération juridique internationale-Université de Poitiers (CECOJI-UP) – EA7353.

La Chine qualifie le coup d'État d'« important remaniement ministériel »!

Le 7 février, cent mille personnes manifestent à Rangoun et dans plusieurs villes. Le lendemain, launte menace les opposants qui appellent à la grève générale. Les manifestations continuent et les arrestations se multiplient.

Le 26 février, la commission électorale invalide les résultats des législatives de novembre.

156 Au Conseil de sécurité des Nations unies, une déclaration commune évoquant la possibilité de sanctions est rejetée par la Chine, la Russie, l'Inde et le Viêt Nam. Mais, le 10 mars, le Conseil de sécurité, à l'unanimité, condamne « fermement » la répression du mouvement de contestation. Il demande aux forces armées de « faire preuve de la plus grande retenue » et dénonce les « violences contre les manifestants pacifiques, incluant des femmes, des jeunes et des enfants ». Il demande « la libération immédiate de toutes les personnes détenues arbitrairement ».

Au 31 mars, on dénombre plus de cinq cents morts.

BRÉSIL

8 mars 2021. **Corruption. Ancien président.** Edson Fachin, juge de la Cour suprême fédérale, annule quatre des condamnations de l'ancien président Luiz Inácio Lula da Silva dans le cadre de l'opération anticorruption « Lava Jato ». Lula pourrait ainsi se porter candidat à la prochaine élection présidentielle.

Le 23 mars, la Cour suprême reconnaît la partialité du juge Moro à l'égard de l'ancien président.

CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE)

30 mars 2021. **Hong Kong.** Le 6 janvier, cinquante-trois personnes liées à l'organisation des primaires de l'opposition en juillet 2020 sont arrêtées.

À l'ouverture de la session de l'Assemblée populaire sont annoncées des réformes dans le but d'« améliorer le système », ce qui suppose un renforcement du contrôle du pouvoir central. Le 30 mars, Pékin approuve la réforme du système électoral de Hong Kong, qui marginalise l'opposition.

CORÉE DU SUD

1^{er} janvier 2021. **Avortement.** En avril 2019, la Cour constitutionnelle avait jugé inconstitutionnelle l'interdiction de l'avortement et demandé au gouvernement de modifier la législation avant le 31 décembre 2020. Aucune disposition législative n'ayant été prise à cette date, l'avortement devient légal le lendemain mais sans cadre juridique précis.

ESPAGNE

18 mars 2021. **Euthanasie.** Les députés adoptent un texte sur la fin de vie par 202 voix contre 140 et 2 abstentions. L'euthanasie sera applicable à toute personne souffrant d'une « maladie grave et incurable » et dans un contexte de « souffrance constante et intolérable ».

ÉTATS-UNIS

5 janvier 2021. **Sénat.** L'élection sénatoriale en Géorgie s'annonce décisive car, en cas de victoire, les démocrates auront le contrôle du Sénat à Washington. Raphael Warnock, 51 ans, démocrate, pasteur de l'Église baptiste Ebenezer, où officiait Martin Luther

King, l'emporte de justesse avec 50,6 % des voix, contre 49,4 % à la sénatrice sortante, Kelly Loeffler, 50 ans, républicaine, en fonction depuis le 6 janvier 2020. Désormais, démocrates et républicains sont à égalité mais, en tant que vice-présidente, Kamala Harris intervient en cas de partage des voix, ce qui donne l'avantage aux démocrates.

6 janvier 2021. **Élection présidentielle. Congrès.** Sénateurs et représentants se réunissent au Capitole pour compter les voix des grands électeurs. Le vice-président, Mike Pence, en charge d'ouvrir les « certificats », résiste aux pressions de Donald Trump, qui conteste les résultats de l'élection. Des centaines de partisans du président sortant, qu'il a encouragés à manifester, envahissent le Capitole de façon violente. On déplore quatre morts, un cinquième succombant ultérieurement à ses blessures. L'attaque interrompt la séance de certification. Mike Pence ayant refusé de faire obstacle aux résultats, la séance, après avoir pu reprendre, confirme la victoire de Joe Biden.

Plus de trois cents émeutiers sont arrêtés, et cinquante-cinq procédures sont ouvertes en trente-six heures. Le chef de la sécurité du Congrès, Steven Sund, démissionnera le lendemain.

La nuit suivant l'attaque du Capitole, Donald Trump fait machine arrière et assure sur le compte Twitter du directeur de sa communication numérique, son propre compte ayant été bloqué par le réseau social: « Mêmes si je suis en total désaccord avec les résultats de l'élection, et les faits me donnent raison, il y aura néanmoins une transition ordonnée le 20 janvier. » Le 7 janvier, en fin de journée, dans une vidéo, il assure avoir été « scandalisé » par les violences. La veille, dans une

autre vidéo, il avait invité les émeutiers à « rentrer chez eux », tout en exprimant son affection à leur égard et en affirmant les comprendre !

Les événements provoquent une crise chez les républicains, dont nombre de responsables critiquent avec force l'attitude présidentielle et démissionnent de leurs fonctions.

Le 11 janvier, Amazon décide de couper l'accès au réseau social conservateur Parler, en raison de son incapacité à modérer les messages incitant à la violence. Depuis le 8 janvier, Twitter a suspendu de façon permanente soixante-dix mille comptes affiliés à la mouvance complotiste QAnon.

157

13 janvier-13 février 2021. **Président/ancien président. Impeachment.** Six jours après l'attaque du Capitole, la Chambre des représentants adopte, par 223 voix contre 205, une résolution demandant au vice-président d'invoquer le vingt-cinquième amendement pour déclarer Donald Trump incapable d'assumer la fonction de président par intérim. Après le refus de Mike Pence, une résolution de mise en accusation pour une nouvelle procédure de destitution du président sortant est déposée à la Chambre des représentants. Le 13 janvier, 232 représentants, dont 10 républicains, adoptent l'article accusant Donald Trump d'« incitation à l'insurrection ». 197 républicains votent contre.

Le 26 janvier, 5 sénateurs républicains seulement votent avec les démocrates le rejet d'une objection de Rand Paul, qui considérait comme contraire à la Constitution le procès d'un accusé ayant déjà quitté ses fonctions.

On apprend le 30 janvier que cinq avocats de Donald Trump l'abandonnent en raison de désaccords sur la ligne de défense. Le président sortant

veut plaider la thèse d'une fraude massive à l'élection, alors que ses avocats souhaitent se concentrer sur la légalité des poursuites. Le 4 février, Donald Trump décline l'invitation à venir témoigner sous serment.

Le procès devant le Sénat débute le 9 février. Dès le premier jour se pose la question de la possibilité de destituer un ex-président. Le vote des 50 sénateurs démocrates et de 6 sénateurs républicains permet la poursuite de la procédure.

Le 13 février, 57 sénateurs dont 7 républicains (contre un seul lors du premier *impeachment*) votent pour la destitution. Mais il fallait 67 voix. En conséquence, Donald Trump est acquitté, ce qui était prévisible.

19 janvier 2021. **Grâce présidentielle.** Donald Trump gracie encore soixante-treize personnes la veille de son départ de la Maison Blanche. Parmi elles figurent Steve Bannon, proche de l'extrême droite européenne, mis en cause pour détournement de fonds, Elliott Broidy, ex-collecteur de fonds accusé de lobbying illégal, Dwayne Michael Carter Jr, dit Lil Wayne, rappeur qui a plaidé coupable de possession d'une arme à feu.

20 janvier 2021. **Investiture présidentielle.** Donald Trump refuse d'être présent à la cérémonie d'investiture de Joe Biden et part pour sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride. Il décolle de la pelouse sud de la Maison Blanche à bord de l'hélicoptère présidentiel *Marine One*. Sur le tarmac d'Andrews, dans le Maryland, il s'exprime de façon dérisoire devant quelques dizaines de personnes, ne citant pas le nom de Joe Biden, mais déclarant surtout son retour « sous une autre forme », ce qui peut inquiéter. Puis il part à bord d'*Air Force One*.

Après une messe à la cathédrale Saint-Mathieu, à Washington, puis l'hymne national chanté par Lady Gaga, la nouvelle vice-présidente devant la juge Sonia Sotomayor et le nouveau président devant le *Chief Justice* John Roberts sont investis, à midi. Joe Biden, 78 ans, sénateur démocrate du Delaware réélu six fois de suite de 1972 à 2008, vice-président de Barack Obama, devient, après John Fitzgerald Kennedy, le deuxième président catholique des États-Unis. Kamala Harris, 56 ans, née d'un père jamaïcain et d'une mère indienne du Tamil Nadu, procureure générale de Californie entre 2011 et 2017, sénatrice démocrate de Californie depuis 2017, devient la première femme vice-présidente.

Le vice-président sortant, Mike Pence, est présent. La ville est quadrillée par la police et la garde nationale. Le nouveau président affirme sa volonté d'apaisement et d'unité. La cérémonie est illuminée par la poète Amanda Gorman, qui lit un texte rempli d'espoir.

Immédiatement, Joe Biden prend dix-sept décrets sur des sujets controversés. En matière d'environnement notamment, il réintègre les États-Unis dans l'accord de Paris sur le climat et revient sur l'autorisation de construction des derniers segments de l'oléoduc Keystone. Il annule les mesures sur l'immigration en rétablissant le statut temporaire des sans-papiers arrivés alors qu'ils étaient enfants, met fin à la construction du mur « antimigrants » à la frontière mexicaine et impose le port du masque de protection sanitaire dans les espaces fédéraux.

20 janvier-18 mars 2021. **Administration.** Après confirmation par le Sénat, Avril Danica Haines, 51 ans, juriste, est officiellement nommée

directrice du renseignement national; le général Lloyd Austin, 67 ans, afro-américain, secrétaire à la Défense; Janet Yellen, 74 ans, économiste démocrate, secrétaire au Trésor; Antony Blinken, 58 ans, conseiller en politique étrangère, démocrate, secrétaire d'État; Alejandro Mayorkas, 61 ans, d'origine cubaine, secrétaire à la Sécurité intérieure; Pete Buttigieg, 39 ans, maire de South Bend, dans l'Indiana, secrétaire aux Transports; Linda Thomas-Greenfield, 68 ans, diplomate démocrate, ambassadrice aux Nations unies; Merrick Garland, 68 ans, juge à la cour d'appel pour le circuit du district de Columbia, *Attorney General*; William Burns, 65 ans, indépendant, directeur de la CIA.

HONGRIE

18 mars 2021. **Fidesz. Union européenne.** La formation politique de Viktor Orbán décide de quitter le Parti populaire européen, craignant sans doute d'en être exclue. Le groupe conservateur au Parlement européen annonce par la suite que le Fidesz fait en effet l'objet d'une procédure d'exclusion, qui sera examinée lorsque la situation sanitaire permettra à son assemblée politique de se réunir.

ISRAËL

23 mars 2021. **Élections législatives**¹.

ITALIE

13 janvier-18 février 2021. **Gouvernement.** Quelques heures après l'adoption par le Conseil des ministres des grandes lignes du plan de relance

européen, Matteo Renzi décide, le 13 janvier, le retrait de son parti centriste Italia Viva de la coalition gouvernementale, accusant le président du Conseil, Giuseppe Conte, de s'arroger les « pleins pouvoirs ».

Le 18 janvier, Giuseppe Conte obtient la confiance des députés par 321 voix contre 259 et, le lendemain, celle du Sénat par 156 voix contre 140, sans atteindre la majorité absolue de 161 sièges, mais avec l'abstention des 16 sénateurs d'Italia Viva. Il présente sa démission le 26 janvier, espérant former un troisième gouvernement.

Le 29 janvier, le président Mattarella confie un « mandat exploratoire » au président de la Chambre des députés, Roberto Fico. Le 2 février, celui-ci informe le chef de l'État qu'il ne peut revivifier le gouvernement de coalition de Giuseppe Conte après son éclatement.

Le 3 février, le président Mattarella souhaite alors que soit mis en place un gouvernement non politique et demande à Mario Draghi, 73 ans, indépendant, ancien gouverneur de la Banque d'Italie, ancien président de la Banque centrale européenne, de former un gouvernement.

Matteo Salvini, leader de la Ligue du Nord, apporte son soutien à Mario Draghi, qui constitue un gouvernement d'union nationale. Le ralliement du Mouvement 5 étoiles suscite des divisions au sein de la formation populiste.

Le 12 février, Mario Draghi propose un gouvernement avec Daniele Franco, 67 ans, économiste indépendant, à l'Économie. Luigi Di Maio, 34 ans, Mouvement 5 étoiles, conserve les Affaires étrangères, Lorenzo Guerini, 54 ans, Parti démocrate, la Défense et

1. Voir, *supra*, Philippe Velilla, « Les élections israéliennes du 23 mars 2021 : Bibi, c'est fini », p. 149-154.

Luciana Lamorgese, 67 ans, indépendante, l'Intérieur, ministères qu'ils occupent tous trois depuis le 5 septembre 2019.

Le 13 février, Mario Draghi prête serment. Le 17 février, il obtient la confiance du Sénat par 262 voix contre 40 et 2 abstentions, et, le lendemain, celle de la Chambre par 535 voix contre 56 (dont 30 députés du Mouvement 5 étoiles) et 5 abstentions.

Le gouvernement comprend un important ministère de la Transition écologique, confié à un grand physicien, Roberto Cingolani, 59 ans, indépendant. Il est formé de personnalités issues de tous les partis l'ayant soutenu mais pas de leurs leaders.

LIBYE

10 mars 2021. **Guerre civile. Gouvernement.** Le 5 février, un nouveau gouvernement est désigné par 74 délégués dans le cadre du Forum de dialogue politique, lors d'un scrutin qui s'est ouvert le 2 février, à Genève, dans un lieu tenu secret. Les délégués ont opté pour l'installation d'un Conseil présidentiel et d'un Premier ministre. Le 10 mars, le Parlement libyen, réuni à Syrte, accorde sa confiance au premier gouvernement unifié depuis 2014, dirigé par Abdel Hamid Dbeibah, 62 ans, indépendant, ancien proche du colonel Kadhafi, représentant la Tripolitaine, à l'unanimité des 132 députés. Le Premier ministre reconnu internationalement, Fayez al-Sarraj, et celui basé dans l'Est du pays, Abdallah al-Thani, annoncent accepter de céder le pouvoir au « gouvernement d'unité nationale ». Le Conseil présidentiel, dirigé par Mohammed Younes Menfi, 45 ans, diplomate, personnalité de la Cyrénaïque, prend ses fonctions.

NIGER

21 février 2021. **Élection présidentielle.** Trente candidats étaient en lice au premier tour, le 28 décembre, pour remplacer à la tête de l'État Mahamadou Issoufou, 68 ans, Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme, en fonction depuis le 7 avril 2011, qui respecte la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels.

Mohamed Bazoum, Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme, est élu au second tour, le 21 février, avec 55,7 % des voix, face au candidat de l'opposition, Mahamane Ousmane, 71 ans, Renouveau démocratique et républicain, qui en recueille 44,3 %. La participation a été de 62,9 %. Il est le premier président à succéder de façon démocratique à son prédécesseur.

Une tentative de coup d'État militaire est déjouée dans la nuit du 30 au 31 mars, avant la prestation de serment du nouveau président élu.

PAYS-BAS

15 janvier et 15-17 mars 2021. **Gouvernement. Élections législatives.** Le gouvernement de Mark Rutte, 54 ans, Premier ministre depuis le 14 octobre 2010, démissionne le 15 janvier, à la suite d'un vaste scandale (*Toeslagen-affaire*). Des milliers de parents ont été injustement accusés de fraudes aux allocations familiales. Les autorités avaient recours à un profilage ethnique pour détecter les fraudeurs éventuels. Vingt-six mille familles ont été concernées par ces fausses accusations et les redressements dont elles ont fait l'objet en ont plongé certaines dans la précarité, conduisant parfois au suicide.

Les élections ont lieu du 15 au 17 mars. Trente-sept partis sont en lice. Le Parti populaire pour la liberté et la démocratie et son leader dominant le scrutin pour la quatrième fois consécutive, avec 21,9 % des voix et 34 sièges, devant les Démocrates 66, avec 15,0 % et 24 sièges. Le Parti pour la liberté, populiste, est en recul, avec 10,8 % des suffrages et 17 élus, ainsi que l'Appel chrétien-démocrate, avec 9,5 % et 15 élus. Le Parti socialiste obtient 6,0 % des voix et 9 élus, le Parti du travail 5,7 % et 9 élus, Gauche verte seulement 5,2 % et 8 élus, le Forum pour la démocratie 5,0 % et 8 élus, le Parti pour les animaux 3,8 % et 6 élus, l'Union chrétienne 3,4 % et 5 élus. Volt, nouveau parti

centriste, JA21, dissidence du Forum pour la démocratie, conservateur, anti-immigration, le vieux Parti politique réformé et Denk, dissidence du Parti du travail, ont tous quatre 3 députés. Enfin, 50PLUS, parti centriste qui défend les intérêts des retraités, le Mouvement agriculteur-citoyen, nouveau parti de centre droit, et BIJ1, dissidence de Denk, gauche radicale, ont chacun 1 député. En raison du système de représentation proportionnelle au niveau national qui prévoit un seuil électoral de 0,67 %, c'est donc pas moins de dix-sept partis qui ont des élus !

La participation a été de 79,3 %.

161

Élections législatives aux Pays-Bas

Inscrits	13 187 770		
Votants	10 462 677	(79,34 %)	
Blancs	17 173		
Nuls	22 652		
Suffrages exprimés	10 422 852		
<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Parti populaire pour la liberté et la démocratie (vvd)	2 279 130	21,87 (+ 0,58)	34 (+ 1)
Démocrates 66 (D66)	1 565 861	15,02 (+ 2,79)	24 (+ 5)
Parti pour la liberté (pvv)	1 124 482	10,79 (- 2,27)	17 (- 3)
Appel chrétien-démocrate (cda)	990 601	9,50 (- 2,88)	15 (- 4)
Parti socialiste (sp)	623 371	5,98 (- 3,11)	9 (=)
Parti du travail (pvdA)	597 192	5,73 (+ 0,03)	9 (=)
Gauche verte (gl)	537 308	5,16 (- 3,97)	8 (- 6)
Forum pour la démocratie (fvd)	523 083	5,02 (+ 3,24)	8 (+ 6)
Parti pour les animaux (pvdD)	399 750	3,84 (+ 0,65)	6 (+ 1)
Union chrétienne (cu)	351 275	3,37 (- 0,02)	5 (=)
Volt	252 480	2,42	3
JA21	246 620	2,37	3
Parti politique réformé (sgp)	215 249	2,07 (- 0,01)	3 (=)
Denk	211 237	2,03 (- 0,03)	3 (=)
50PLUS	106 702	1,02 (- 2,09)	1 (- 3)
Mouvement agriculteur-citoyen (bbb)	104 319	1,00	1
BIJ1	87 238	0,84 (+ 0,57)	1

POLOGNE

2 mars 2021. **État de droit. Justice. Union européenne.** La Cour de justice de l'Union européenne juge que les nouvelles règles sur la nomination des juges à la Cour suprême sont susceptibles de violer le droit de l'Union car elles suppriment tout contrôle juridictionnel effectif des décisions du Conseil national de la magistrature.

PORTUGAL

24 janvier 2021. **Élection présidentielle.** Le scrutin se déroule dans un

pays hautement confiné. La popularité du président sortant est très grande. Marcelo Rebelo de Sousa, issu du Parti social-démocrate, chrétien-démocrate, est réélu dès le premier tour avec 60,7 % des voix, contre 13,0 % à Ana Gomes, socialiste non soutenue par son parti, 11,9 % à André Ventura, dont le parti populiste Chega (« ça suffit ») fait une percée, provoquant une certaine inquiétude, et moins de 5 % aux quatre autres candidats. La participation, en raison de l'épidémie de coronavirus et du succès annoncé du président Rebelo de Sousa, n'a été que de 39,3 %.

Élection présidentielle au Portugal

Inscrits	10 847 434	
Votants	4 258 356	(39,26 %)
Blancs	47 164	
Nuls	38 018	
Suffrages exprimés	4 173 174	
<i>Candidats</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>
Marcelo Rebelo de Sousa, sans étiquette	2 531 692	60,67
Ana Gomes, Parti socialiste	540 823	12,96
André Ventura, Chega	497 746	11,93
João Ferreira, Parti communiste	179 764	4,31
Marisa Matias, Bloc de gauche	165 127	3,96
Tiago Mayan Gonçalves, Initiative libérale	134 991	3,23
Vitorino Silva, Réagir-Inclure-Recycler	123 031	2,95

ROYAUME-UNI

Janvier-mars 2021. **Union européenne. Brexit.** Michel Barnier, qui a été négociateur en chef de la Commission européenne chargé de la préparation et de la conduite des négociations avec le Royaume-Uni, est nommé le 19 janvier conseiller spécial d'Ursula von der Leyen sur le Brexit.

Le 1^{er} février, le Royaume-Uni demande à rejoindre le Partenariat transpacifique global et progressiste, lancé en 2019, qui rassemble onze pays de la zone Asie-Pacifique.

Le 3 février a lieu une réunion entre le ministre d'État britannique, Michael Gove, le vice-président de la Commission européenne Maroš Šefčovič et la Première ministre d'Irlande du Nord, Arlene Foster, accompagnée du

président du Parti unioniste démocrate, Edwin Poots, et de la vice-Première ministre, Michelle O'Neill, dirigeante du Sinn Féin, à propos du « protocole nord-irlandais ». Le Parti unioniste démocrate en demande l'abandon, tandis que Michael Gove veut de substantiels aménagements. Ce dispositif est censé éviter le retour d'une frontière entre les deux parties de l'île.

Le 9 février, la Commission propose de prolonger jusqu'au 30 avril l'application provisoire de l'accord de commerce et de coopération avec le Royaume-Uni.

Le 17 février, David Frost, 56 ans, remplace Michael Gove en tant que ministre d'État. Il était négociateur britannique en chef pour le Brexit, et devient coprésident du comité mixte Union européenne-Royaume uni pour l'application de l'accord de retrait.

Le 3 mars, le Royaume-Uni décide, de manière unilatérale, de décaler de six mois l'introduction, prévue fin mars, de contrôles douaniers sur l'arrivée en Irlande du Nord de produits agro-alimentaires et d'animaux domestiques. La Commission lui adresse, le 15 mars, une lettre de mise en demeure pour violation du protocole.

RUSSIE

2 février 2021. **Opposition.** Alexeï Navalny rentre en Russie le 17 janvier, où il est arrêté dès son arrivée à l'aéroport. Il est condamné, le 2 février, à trois ans et demi de prison par le tribunal municipal de Moscou, pour avoir violé son contrôle judiciaire... alors qu'il était hospitalisé en Allemagne.

Le 17 février, la Cour européenne des droits de l'homme demande sa libération immédiate considérant qu'il existe un « risque pour sa vie ». Les autorités russes répliquent qu'il s'agit d'une « ingérence grossière ».

Alexeï Navalny est transféré dans la colonie pénitentiaire numéro deux, à Pokrov, dans l'oblast de Vladimir, camp particulièrement dur. Sa santé se détériore. Il annonce le 31 mars entamer une grève de la faim pour obtenir la visite d'un médecin.

SUISSE

7 mars 2021. **Votation.** Les citoyens approuvent, par 51,2 % de leurs voix, l'interdiction du niqab dans les lieux publics. Quatre cantons (Berne, Genève, Grisons et Zurich) et deux demi-cantons (Appenzell Rhodes-Extérieures et Bâle-Ville) s'y sont opposés. La votation a été lancée par l'Union démocratique du centre, qui depuis sept ans n'était pas parvenue à faire triompher ses propositions de votation. Désormais, la Constitution va donc interdire « tout dispositif visant à cacher le visage ».

TURQUIE

19 mars 2021. **Femmes.** Le président Erdoğan retire son pays de la Convention d'Istanbul (tout un symbole!), qui oblige les États parties à mettre en place une législation réprimant les violences à l'égard des femmes, dont le viol conjugal et la mutilation génitale. Pour le nouveau président américain, « c'est un pas en arrière extrêmement décourageant ».

